

Règlement de l'appel à candidatures ReS'Eau

Programme de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs économiques du tourisme et de l'industrie touristique à la sobriété hydrique

Le dérèglement climatique et l'augmentation des épisodes de sécheresse constituent un véritable défi pour notre région. Ces phénomènes ont un impact sur la disponibilité de la ressource en eau, essentielle pour de nombreux secteurs d'activités, les restrictions de consommation liées aux arrêtés sécheresse selon le seuil pouvant affecter la continuité de l'activité.

Face à cette situation préoccupante, l'adaptation des pratiques et usages des acteurs économiques vers une gestion durable de l'eau est engagée. Anticiper pour ne pas subir, place à la sobriété !

Le programme ReS'Eau vise à promouvoir la conservation et l'utilisation responsable de l'eau par les entreprises dans le secteur du tourisme. Ce projet comprend plusieurs actions :

- ✓ la diffusion de bonnes pratiques et d'outils pour favoriser la sobriété hydrique des acteurs du tourisme
- ✓ l'accompagnement des entreprises pour engager des actions de réduction de leurs consommations
- ✓ l'évaluation de leur adaptation à la raréfaction de la ressource.
- ✓ le développement des connaissances des usages de l'eau,

Animé et déployé par les Chambres de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, du Var et d'Aix Marseille Provence le programme ReS'eau bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Pour qui ?

Destiné aux entreprises localisées dans les **Alpes-Maritimes** (06), dans les **Bouches-du-Rhône** hors Pays d'Arles (13) et dans le **Var** (83) des secteurs touristiques et de l'industrie touristique, l'appel à candidature ReS'Eau vise à sélectionner 60 entreprises volontaires pour bénéficier d'un accompagnement confidentiel sur leur site et prêtes à s'engager concrètement dans une gestion économe de l'eau.

Nature de la prestation :

La prestation proposée dans le cadre du Programme ReS'Eau est composée de :

- ✓ **Un pré diagnostic de sobriété hydrique s'adressant aux entreprises du tourisme et de l'industrie touristique souhaitant initier ou poursuivre une démarche d'économies d'eau** : Il permet d'évaluer la gestion globale de l'eau dans l'entreprise, de réaliser un état des lieux de ses consommations, et d'identifier les usages, actions et pratiques déjà mises en place. Réalisé directement sur site, l'analyse des éléments et informations recueillis donnera lieu à l'établissement d'un rapport de diagnostic intégrant des recommandations et d'un plan d'action hiérarchisé. Il identifiera les leviers potentiels d'amélioration concernant l'utilisation de l'eau et sera commenté lors d'un entretien de restitution.
- ✓ **Un accompagnement et un suivi spécifique afin d'activer les leviers d'économies d'eau identifiés** : Les entreprises volontaires et souhaitant s'engager dans des actions seront accompagnées dans l'identification et la mise en relation avec des offreurs de solutions adaptées à leurs projets, la recherche de financements potentiels et l'aide au montage de dossiers de financements.
Les entreprises accompagnées feront l'objet d'un suivi à 6 ou 12 mois afin d'estimer l'impact des actions mises en place et les réductions effectives.

Durée du programme :

Période des diagnostics :

- Novembre 2024 à Octobre 2025

Période de suivi et d'accompagnement

- De Mai 2025 à Avril 2026

Coût de la prestation :

La prestation de service mentionnée ci-dessus est prise en charge par les partenaires du programme ReS'Eau.

Conditions d'éligibilité :

Les entreprises candidates doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- ✓ Exercer **ses principales activités dans le secteur du tourisme** (exemple : hébergement, restauration, parc de loisirs, services, spa, location de courte durée de véhicule...) ou **industriel lié au domaine du tourisme** (maintenance et réparation navale, activités de lavage, blanchisserie ...) sous les restrictions suivantes :
 - concernant les campings : ne pas bénéficier ni participer à un projet financé ou à un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) sur la sobriété hydrique ;
 - concernant les stations de lavage : être une société indépendante non affiliée à une fédération ou organisation patronale/professionnelle Et ne pas bénéficier ni participer à un projet financé ou à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur la sobriété hydrique
- ✓ Être **implantée dans les Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône hors Pays d'Arles (13) ou dans le Var (83) (Siège social ou établissement principal)**
- ✓ Ne pas être en état de faillite, de liquidation (y compris volontaire), de redressement judiciaire, de concordat préventif ou dans tout autre situation équivalente selon la législation en vigueur ;
- ✓ Être à jour de ses obligations fiscales et sociales ;
- ✓ **Avoir un intérêt manifeste pour déployer concrètement des actions d'optimisation de la ressource en eau sur son site. La motivation est un élément clé pour la réussite de son projet Eau.**

Modalités de sélection :

Le nombre total d'entreprises bénéficiaires est limité à 60 dont :

20 pour les Alpes Maritimes

20 pour les Bouches du Rhône hors pays d'Arles

20 pour le Var

- ✓ Les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé des partenaires techniques et financiers de ReS'Eau.
- ✓ A l'issue de la sélection, la CCI du territoire concerné prendra contact avec le candidat afin de l'informer des suites données à son dossier.
- ✓ Tous les candidats pourront participer aux ateliers de partage de bonnes pratiques et bénéficieront des outils et des kits de sensibilisation à la sobriété hydrique.

Les éléments fournis par les candidats dans cet appel à candidature seront traités en toute confidentialité, à l'usage exclusif du Comité de sélection.

Modalités de candidature :

Les entreprises candidates devront compléter, signer et renvoyer les éléments suivants au plus tard le 31 juillet 2025 :

- **La demande de candidature**
- Pour les campings et centres de lavage : l'attestation sur l'honneur justifiant l'absence de restriction mentionnée dans les conditions d'éligibilité ci-dessus

Les dossiers de candidature sont à adresser sous format électronique en précisant dans l'objet du mail « Appel à candidatures ReS'Eau » :

Pour les Alpes Maritimes :

CCI Nice Côte d'azur : ddurable@cote-azur.cci.fr

Vos contacts pour toute information complémentaire : ivan.roux@cote-azur.cci.fr / nathalie.gadel@cote-azur.cci.fr

Pour les Bouches du Rhône :

CCI Aix Marseille Provence : transitionecologique@cciamp.com

Vos contacts pour toute information complémentaire : marie-laure.pluvy@cciamp.com /
florence.colonna@cciamp.com

Pour le Var :

CCI du Var : martin.dahon@var.cci.fr

Vos contacts pour toute information complémentaire : martin.dahon@var.cci.fr / thibault.valdissera@var.cci.fr